

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

DÉCISION N° DP2025_058 - POPULATION CONTRAT DE MAINTENANCE, D'HÉBERGEMENT ET DE LICENCE "ABÉLIUM"

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8,

Considérant qu'un acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40000 HT,

Considérant que la Communauté de Communes Le Grand Charolais est déjà équipée du logiciel domino web pour les EAJE,

Considérant la nécessité d'étendre ce logiciel domino web 2 et le portail familles pour la gestion administrative et financière des inscriptions et paiements au sein des ALSH et des Centres nautiques,

Considérant la nécessité de conclure trois contrats joints en annexe avec la société Abélium collectivités,

DÉCIDE

Article 1 : De signer les trois contrats avec d'Abélium collectivités concernant :

- La maintenance du logiciel domino web 2 et portail familles pour une durée de 36 mois pour un montant de 2070 € HT soit 2484 € TTC,
- Le contrat d'hébergement de l'application domino web 2 et portail familles pour une durée de 36 mois pour un montant de 5100 € HT soit 6120 € TTC
- Le contrat de licence du logiciel domino web 2 et portail familles pour une durée de 36 mois lié au contrat de maintenance.

Article 2 : D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 4: La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

=====

Fait à Paray-le-Monial, le 11 juillet 2025,

Gérald GORDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Président du Grand Charolais